

8 juin 2018

[etranger.sgen-cfdt.fr](http://etranger.sgen-cfdt.fr)

## ***Detachment denied,* le mauvais feuilleton des refus de détachement !**

*D'épisodes en épisodes, tous inspirés de faits réels, la saison 3 relate de nouveaux refus de détachement qui mettent un coup d'arrêt à des projets de carrière murement réfléchis et placent des enseignants et leur famille dans des situations difficiles et parfois même ubuesques.*

### **Saison 3, Épisode 11 : Encore une épouse en disponibilité**

Ilona est professeure des écoles et son mari, Jean, est personnel d'encadrement. Depuis des années, Jean enchaine, avec des périodes de retour en France, des contrats aux Affaires étrangères. En général, Ilona s'en sort plutôt bien et finit pratiquement toujours par obtenir un poste de détachée la deuxième année. Sa carrière ressemble néanmoins à un gruyère et d'ores et déjà, la perspective d'un départ à la retraite à taux plein est difficilement envisageable.

Nonobstant, Ilona aime son métier et souhaiterait ne pas multiplier les années passées en disponibilité. Cette année, à la faveur du poste obtenu par Jean en 2017, elle candidate au lycée français qui relève de l'AEFE où plusieurs postes s'annoncent vacants. En tant que vraie résidente, elle a des chances.

De fait, un poste lui revient. Comme il se doit, elle fait sa demande de détachement et attend. Très vite, la DASEN l'informe qu'elle émet un avis négatif. Ilona forme alors un recours gracieux dans lequel elle explique notamment qu'un refus la conduirait à être maintenue, une année de plus, en disponibilité.

Alors qu'elle vient tout juste d'adresser son courrier, elle apprend que l'une de ses futures collègues exerce dans le même département de rattachement. Or la collègue, elle, a vu sa demande de détachement immédiatement acceptée. Ilona est abasourdie. Elle ne comprend pas cette différence de traitement. Elle prend sa plume et adresse un nouveau courrier à la DASEN faisant part de son trouble et de son interrogation sur la différence de traitement entre les deux demandes.

Informée des inégalités entre départements, elle avoue ne pas comprendre cette inégalité au sein d'un même département. À ce jour, Ilona n'a pas encore reçu de réponse. Elle continue à espérer un changement de décision du DASEN.

**Le refus de détachement ne sert ni nos écoles de l'étranger, ni notre langue. Il fragilise les personnels et menace leur avenir.**

**Le Sgen-CFDT demande instamment que toutes les demandes de détachement dans un établissement d'enseignement français à l'étranger homologué par le ministère de l'Éducation nationale soient satisfaites.**